

Commune d'Herbeumont

Projet éducatif pour l'école fondamentale regroupant les implantations de Saint-Médard, de Martilly et d'Herbeumont

Comme la Communauté française pour l'enseignement qu'elle organise, le Pouvoir organisateur de la commune d'Herbeumont voudrait :

- que son école puisse promouvoir la confiance en soi de chaque élève ainsi que le développement de sa personne,
- qu'elle amène chaque élève à s'approprier des savoirs et surtout à acquérir des compétences qui le rendront apte à apprendre toute sa vie et pouvoir ainsi prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle,
- qu'elle prépare chacun des élèves à être un citoyen responsable capable de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures et qu'elle assure à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Afin de donner à son école les moyens nécessaires pour atteindre au mieux ces objectifs, le Pouvoir organisateur continuera de mettre à la disposition des élèves et des enseignants des locaux scolaires en bon état aussi accueillants que possible afin de procurer à chaque enfant la joie de se retrouver chaque jour de sa scolarité dans une école où il se sentira bien avec ses condisciples et entouré de son équipe éducative pour développer son esprit.

Afin de permettre à chacun de développer sa personne physique également, le Pouvoir organisateur continuera de mettre gracieusement à la disposition des élèves et enseignants une salle où chaque élève pourra recevoir un cours d'éducation physique dans les meilleures conditions possible avec un matériel qui sera progressivement amélioré en fonction des besoins qui se préciseront.

Le pouvoir organisateur continuera également de donner à tous les élèves la possibilité de recevoir un cours de natation en assurant le transport et la location d'une piscine à raison d'une période par quinzaine pour chaque élève.



Il s'engage également à continuer de mettre la maison de village de chaque implantation à la disposition des élèves et enseignants pour l'organisation de manifestations scolaires qui sont l'occasion de rencontres entre élèves, parents, villageois et enseignants.

Il continuera également de permettre aux enfants de découvrir concrètement le monde en finançant les déplacements pour l'excursion scolaire annuelle, pour une rencontre sportive (ADEPS ou autre) et pour l'utilisation de la piste de sécurité routière à Florenville.

Dans un avenir proche, dépendant des possibilités financières de la commune, le Pouvoir organisateur dotera chaque implantation d'un matériel informatique devenu nécessaire pour apprendre les enfants à se familiariser avec des appareils qu'ils seront appelés à utiliser dès leur arrivée dans l'enseignement secondaire. Il est clair que cet achat sera principalement destiné à donner des chances égales aux enfants dont les moyens financiers familiaux ne permettent pas l'acquisition de tels appareils. Le Pouvoir organisateur assurera également, lors de l'achat, le coût de la formation des enseignants si nécessaire.

Le matériel nécessaire au cours de seconde langue sera également amélioré progressivement en fonction de besoins précis dus à l'utilisation d'une méthode qui serait jugée plus performante.

Enfin, les cours philosophiques se verront toujours traités sur un même plan d'égalité dans un esprit pluraliste.

